



Jours fériés et congé payé

Par **candyce34**, le **12/09/2016** à **16:24**

Bonjour, je travaille dans une association de médecin en tant que secrétaire. Nous somme ouvert les dimanche et jours fériés. Je suis partie en congé du samedi au vendredi et la comptable viens de me dire que pendant les congés, les majorations "Astreinte Samedi" et "Heures de Nuit" ne s'appliquent que sur des jours travaillés et non sur des jours de congés payés .

Je ne suis absolument pas d'accord avec elle ! pourriez vous me dire si elle a raison.

Merci beaucoup pour vos réponse.